

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

**MONSIEUR Martin Parfait Aimé COUSSOUD-
MAVOUNGOU, MINISTRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE**

A

**L'OCCASION DE LA 62EME SESSION DE LA
CONFERENCE GENERALE DE L'AGENCE
INTERNATIONALE DE L'ENERGIE
ATOMIQUE (AIEA)**

VIENNE, Autriche LE 18 SEPTEMBRE 2018

Monsieur (Madame) le (la) Président (e) de la 62^{ème} Session de la Conférence Générale de l'AIEA;

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique ;

Honorables Délégués ;

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi, au nom de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République du Congo, de vous transmettre les chaleureuses salutations du Peuple Congolais, que j'ai l'insigne honneur de représenter ici.

Par la même occasion, je profite, Monsieur (Madame) le (la) Président (e), de vous féliciter pour votre brillante élection en qualité du Président (e) de la 62^{ème} session de la Conférence Générale.

Mes félicitations s'adressent également à tous les autres membres du Bureau élu et à Monsieur le Directeur Général.

Soyez rassurés du plein soutien de notre Délégation durant l'exercice de votre mandat, que nous souhaitons couronné de succès.

Monsieur (Madame) le (la) Président (e),

La République du Congo continue de reconnaître les efforts que l'Agence déploie annuellement dans ses activités pour le développement, la paix et la sécurité internationale, et le progrès socio-économique.

Et à cet instant, que la Direction Générale reçoive les vifs remerciements du Président de la République du Congo, **Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO**, pour avoir positivement répondu aux requêtes formulées par notre pays lors de la 61^{ème} Session de la Conférence Générale.

Mesdames et Messieurs,

L'utilisation pacifique des applications et technologies nucléaires fait jouir à nos nations des bénéfices significatifs dont nous connaissons tous la portée car, cette utilisation procure le progrès et la transformation dans plusieurs domaines à savoir : l'énergie, l'agriculture et l'élevage, la médecine, l'industrie, la recherche, et bien d'autres.

La Coopération Technique entre la République du Congo et l'Agence est dynamique et en plein essor. Des missions d'experts de l'Agence ont été organisées pour le renforcement des capacités opérationnelles.

En matière de Production et Santé animale, une mission conjointe AIEA/FAO en octobre 2017 sur le Projet de surveillance des maladies animales dans les élevages et de certification de l'état sanitaire des animaux importés, a connu un début d'exécution prometteur avec la réception de divers kits de diagnostic et autres consommables pour la construction sur le site de KOMBE du Laboratoire de Diagnostic Vétérinaire.

Dans la même période, en matière de Production agricole, une mission effectuée dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles dans la lutte contre les maladies du bananier et du plantain en octobre 2017 a conclu sur l'engagement de l'Agence à ériger un Laboratoire moderne de Biotechnologie à Kombé.

Partenaire important dans la prise en charge des pathologies cancéreuses notamment dans le domaine de la radiothérapie, l'Agence à travers ses experts a réalisé la mission IMPACT sur le contrôle et le traitement des cancers, en République du Congo.

Des efforts coordonnés sont en train d'être consentis par le Gouvernement pour créer les conditions idoines quant au respect en la matière des recommandations établies entre les Experts de l'Agence et ceux de la République du Congo.

La République du Congo sollicite l'appui pour la création d'un Système d'Information des Autorités Réglementaires dont nous attendons l'acquisition, l'installation du matériel et la formation des gestionnaires.

Mesdames et Messieurs ;

J'ai cité ces exemples de projets concrets afin de montrer qu'il se construit des capacités de maîtrise de la science nucléaire dans notre pays.

C'est certes une avancée mais beaucoup reste encore à faire.

Monsieur (Madame) le (la) Président (e) ;

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons conscience que l'Agence fait déjà de gros efforts dans le contexte actuel de resserrement des budgets dû au fait que les Etats membres ne remplissent pas à leur juste valeur, les obligations notamment financières qui leur incombent.

Pour notre part, la République du Congo explore les meilleures manières qui nous permettront de donner suite à nos responsabilités, d'où la quote part requise pour le démarrage des projets de coopération technique qui vient d'être versée pour le cycle 2018-2019.

Monsieur (Madame) le (la) Président (e)

Monsieur le Directeur Général,

La République du Congo, soucieuse d'un environnement juridique bien encadré, dépose pendant cette session l'Instrument d'acceptation de l'Accord sur les Privilèges et Immunités.

Elle confirme également avoir engagé la procédure de ratification par le Parlement des 04 Conventions suivantes :

- Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sécurité de la gestion des déchets radioactifs ;
- Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique ;
- Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire ;
- Convention sur la sûreté nucléaire.

Il reste à noter que la législation sur l'ensemble des domaines d'utilisation des applications nucléaires ainsi que ses organes de réglementation sont en cours d'adoption par le Parlement.

La République du Congo continuant à faire de la Coopération son cheval de bataille tient à la signature de son Programme du Cadre National de Coopération Technique avec l'Agence.

Monsieur (Madame) le (la) Président (e)

La République du Congo, toujours présente à toutes les actions de l'Agence, souhaite à la 62^{ème} Session de cette Conférence Générale pleins succès.

Je vous remercie.

Martin Parfait Aimé COUSSOUD-MAVOUNGOU
Ministre de la Recherche Scientifique
et de l'Innovation Technologique
de la République du Congo

Vienne, le 18 septembre 2018.